

2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les options générales



Les enseignements optionnels ne sont pas obligatoires mais peuvent constituer un atout pour les choix d'orientation à l'issue de la seconde.

Ils permettent d'enrichir le parcours et les connaissances de l'élève.

Le volume horaire dépend de l'option choisie.

Ces options sont facultatives. Elles peuvent être poursuivies en première et en terminale. Ce sont des options du baccalauréat général.

Cinq options générales sont proposées au lycée :



LVC : Espagnol
2h00



LVC : Italien
2h00



Education Physique et Sportive
3h00



Langue ancienne :
Latin



Langue ancienne :
Grec

1 LVC au choix, il n'est pas possible de faire LVC + EPS

Latin et Grec uniquement pour les élèves ayant déjà commencé au collège.